

Ce jeudi matin une nouvelle tricherie a été constatée lors de l'examen de la Proposition de Loi UMP sur l'élargissement des conditions d'attribution de la carte de combattant aux anciens combattants de la guerre d'Algérie.

Après la Discussion Générale qui a vu Jean-François Lamour (UMP) ou Gilbert Collard (FN) faire des envolées lyriques populistes, une motion de rejet préalable a été déposée par le groupe socialiste. La motion a été rejetée puisque 57 votes pour et 57 votes contre ont été enregistrés.

Sauf que j'avais compté les députés de droite au moment du vote, ils étaient 23, comment peut-on alors constater 57 votes contre ? Notre groupe a fait remarquer par exemple que Gilbert Collard était seul sans ses voisins du FN (Le Pen et Bompard), or les votes de Gilbert Collard, Marion Maréchal-Le Pen et Jacques Bompard ont été enregistrés !

Et le comble c'est que Gilbert Collard intervient pour expliquer qu'il avait un pouvoir de Marion-Maréchal Le Pen et qu'il n'a pas voté pour Bompard (la règle autorise un seul pouvoir par député). Puis dans un deuxième temps, il reconnaît publiquement dans l'hémicycle avoir appuyé sur le bouton de Marion Maréchal-Le Pen absente, qui elle-même avait un pouvoir pour Jacques Bompard (FN - maire d'Orange)... Gilbert Collard a donc voté à lui seul pour trois personnes. Et c'est lui qui nous donnait des leçons de morale dans la Discussion Générale !

Cela dit, Collard a voté pour 3, cela n'explique pas les 57 votes pour 23 députés de droite présents ?

Appuyer sur trois boutons à la fois, c'est fort, on savait Gilbert Collard avocat, on l'ignorait pianiste !

La Conférence des Présidents a été réunie et a décidé à l'unanimité que le vote était irrégulier. Le vote a donc été

à nouveau annoncé. Le Président du groupe UMP (soudain réapparu) et Jean-François Lamour (UMP) ont encore

fait un peu de cirque en se plaignant...de l'absence de débats ! Puis on a voté. Résultat : 50 pour et 45 contre...

Justice a été rendue jusqu'à la prochaine fois. Le petit pianiste retourne à ses gammes.

L'actualité de l'Assemblée

A l'Assemblée Nationale
jeudi 21 février 2013 11:57

Hervé FERON